

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Financement en fonds propres :
le groupe Caisse des Dépôts
au plus près des besoins des entreprises**

Paris, le 2 juin 2010 – l'annonce d'un investissement réalisé en obligations convertibles dans la société Scopelec (réseaux de télécoms, téléphonie d'entreprises) est l'occasion pour Augustin de Romanet, directeur général du groupe Caisse des Dépôts, de réaffirmer le rôle du Groupe en faveur du financement des entreprises.

► **Toute la chaîne de financement en fonds propres des entreprises couverte**

Le Groupe, à travers ses filiales – le Fonds stratégique d'investissement, CDC Entreprises, Qualium Investissement – ou directement (entreprises cotées, microcrédit, prêts NACRE), dispose dorénavant d'une offre de financement adaptée à tous les besoins :

- pour toutes les tailles d'entreprises,
- à tous les stades de leur développement,
- sur tout le territoire.

► **CDC Entreprises vient d'investir, pour le compte du Fonds Stratégique d'Investissement (FSI), 5 M€ en OC+ dans la société Scopelec**

Spécialisée dans l'installation de réseaux de télécommunication, cette société coopérative de 771 salariés, basée à Revel (31), a fait appel au groupe Caisse des Dépôts pour répondre au fort développement de son marché et renforcer ses savoir-faire.

Scopelec a pu acquérir deux sociétés en s'appuyant notamment sur le dispositif OC+, géré par CDC Entreprises pour le compte du FSI, qui lui a permis parallèlement une levée de fonds auprès de plusieurs investisseurs financiers.

► **Le financement en fonds propres des entreprises : priorité stratégique du groupe Caisse des Dépôts**

Placée en 2007 au cœur des priorités stratégiques du groupe Caisse des Dépôts, la mission de financement des entreprises a été réaffirmée par le Parlement dans la Loi de modernisation de l'économie (LME) du 4 août 2008.

L'objectif que le Groupe s'était fixé en décembre 2007 de financer 1000 PME sur trois ans a été atteint et dépassé : 1060 entreprises ont été aidées à ce jour. Pour 2010, l'objectif est de financer 475 PME et 28000 TPE (dans le cadre de la convention « Agir pour l'emploi »).

Pour **Augustin de Romanet** : « *La volonté du groupe est de se proposer comme une plateforme de financement en fonds propres pour les entreprises françaises avec des solutions adaptées à leurs besoins quelles que soient leur taille, leur développement et leur implantation géographique.*

Il s'agit d'un défi majeur pour la croissance du pays que de soutenir en fonds propres les PME françaises, aujourd'hui encore trop dépendantes du crédit bancaire et de la conjoncture. Cette insuffisance de fonds propres est une des causes du manque d'entreprises de taille moyenne de notre pays. En effet, on compte 1,5 fois plus de PME / ETI de 250 à 5000 salariés en Allemagne qu'en France. Les créations d'emplois potentielles sont immenses. »

► **Pour en savoir plus :**

Afin d'orienter le plus rapidement possible les chefs d'entreprise vers le financement adéquat, les directions régionales de la Caisse des Dépôts ont ouvert en 2009, conjointement avec Oséo, le FSI, le Médiateur du crédit et les acteurs locaux, 24 plateformes régionales Appui PME : www.appui PME.fr

Après un an d'existence, Appui PME a permis d'orienter 500 entreprises (hors Ile-de-France).

Par ailleurs, les entrepreneurs souhaitant créer leur TPE peuvent consulter le site www.france-microcredit.org afin de trouver près de chez eux les structures locales des réseaux d'aide à la création.

Correspondant : Philippe Joyeux – 01 58 50 40 00 – philippe.joyeux@caissedesdepots.fr
Ce communiqué est consultable sur www.caissedesdepots.fr